

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

WASH OFF OUTDOOR  
UFI: 8292-71J3-6000W-ED9G

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Défensement digitant pour les chiens et les chats spray.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Samen Mauser AG  
Industriestrasse 24  
8404 Winterthur  
Schweiz  
tel. +41 52 234 25 25  
mail: info@samem-mauser.ch

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Tox Info Suisse, 8032 Zürich, Numéro d'urgence 24 h, en cas d'urgence: 145 (de l'étranger: +41 44 251 51 51)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.  
Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Point d'exclamation (GHS07)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/un équipement du visage.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

EUH208 Contient 3,7-diméthyl-(E)-2.6-octadiénol ; 3,7-diméthyl-6-octen-1-ol ; Cineol ; (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE ; CITRONELLOL. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le mélange ne contient pas de substances répertoriées pour les propriétés d'interférence du système endocrinien conformément à l'article 59, paragraphe 1 de la portée.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

**Alcools, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated (> 2.5 moles EO) ;** N°CAS : 78330-20-8

Poids :  $\geq 1 - < 3 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

**Undecan-2-one (methyl nonyl ketone) ;** N°CE : 203-937-5; N°CAS : 112-12-9

Poids :  $\geq 1 - < 2,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

**3,7-diméthyl-(E)-2.6-octadiénol ;** N°CE : 203-377-1; N°CAS : 106-24-1

Poids :  $\geq 0,5 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317

**3,7-diméthyl-6-octen-1-ol ;** N°CE : 203-376-6; N°CAS : 106-23-0

Poids :  $\geq 0,5 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319

**Cineol ;** Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119967772-24, ; N°CE : 207-431-5; N°CAS : 470-82-6

Poids :  $\geq 0,1 - < 0,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Skin Sens. 1B ; H317

**Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide ;** Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119565112-48-0000 ; N°CE : 932-051-8

Poids :  $< 0,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 3 ; H412

**(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE ;** N°CE : 227-813-5; N°CAS : 5989-27-5

Poids :  $\geq 0,1 - < 0,25 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

**CITRONELLOL ;** N°CE : 203-375-0; N°CAS : 106-22-9

Poids :  $\geq 0,1 - < 0,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319

#### Indications diverses

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

### **En cas d'inhalation**

Éloigner la victime de la zone dangereuse. Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

### **En cas de contact avec la peau**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

### **Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, les paupières bien ouvertes. Enlever les lentilles de contact, si présentes, et rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### **En cas d'ingestion**

Rincer la bouche à l'eau sans avaler. Consulter immédiatement un médecin ou un Centre antipoison. Sans l'autorisation d'un médecin ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou qui a des crampes. Ne pas provoquer le vomit.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Voir point 11.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Consulter un Centre Antipoison.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), extincteur à poudre, brume d'eau, mousse.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eau par jets pleins. L'eau n'est pas adéquate pour éteindre le feu mais elle peut être utilisée pour refroidir les containers exposés au flammes.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La combustion thermique peut libérer des gaz toxiques et irritants comme l'oxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et l'oxyde d'azote. Éviter l'inhalation des gaz. L'exposition aux produits de la combustion et de la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter toujours l'équipement complet de protection du feu. Retirer le produit de la zone de l'incendie (si cela ne pose pas de dangers) ou refroidir les containers par des jets pleins d'eau pour éviter la hausse de pression dans les containers. Ramasser l'eau d'extinction du feu, qui ne doit pas être déversée dans les égouts. Éviter en tout cas le contact avec le produit et son container sans l'équipement de protection adéquat

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Équipement résistant au feu comme appareil de protection respiratoire autonome à circuit ouvert (EN 137), combinaison de sécurité incendie (EN 469), gants de sécurité incendie (EN 659) et bottes de pompier.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Bloquer l'accès aux zones contaminées. Ne pas se tenir contre le vent. Porter des gants, des lunettes de protection et une masque de protection.

#### **Pour les non-secouristes**

Éloigner les personnes qui ne sont pas engagées dans les opérations d'urgence. Prévenir le personnel d'urgence en service ou les pompiers.

#### **Pour les secouristes**

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

Obtempérer au plan d'urgence interne. Porter des équipements de protection adéquats (vêtements de protection, masque, gants, lunettes) pour éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Si le produit a atteint un cours d'eau, les égouts ou a contaminé le sol ou la végétation, prévenir les autorités locales compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Ramasser le produit déversé par des moyens mécaniques anti-étincelles et le mettre dans des containers pour la récupération ou l'élimination.

#### Pour le nettoyage

La zone contaminée doit être immédiatement nettoyée à l'eau ou à l'eau et détergent. Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer. Assurer une aération suffisante.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Des informations ultérieures sur la protection individuelle et l'élimination sont données aux points 8 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation.

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour les équipements de protection individuelle recommandés voir point 8. Après le contact avec la peau, rincer immédiatement à l'eau savonneuse.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Garder à l'écart de sources de chaleur, rayons solaires et humidité.

#### Conseils pour le stockage en commun

##### Tenir à l'écart de

Garder à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

L'utilisateur du produit est responsable des dommages résultant de l'utilisation incorrecte.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE ; N°CAS : 5989-27-5

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 ( D )

:

Valeur seuil : 5 ppm / 28 mg/m<sup>3</sup>

Limitation de crête : 4 (II)

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

Remarque : H, Sh, Y  
Version : 27/10/2020

**Valeurs de référence DNEL/PNEC**

**DNEL/DMEL**

CITRONELLOL ; N°CAS : 106-22-9

Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	2950 µg/cm <sup>2</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	10 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	10 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	13,8 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	196,4 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	47,8 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	2950 µg/cm <sup>2</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	10 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	10 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	327,4 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	161,6 mg/m <sup>3</sup>

**PNEC**

CITRONELLOL ; N°CAS : 106-22-9

Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

Valeur seuil :	0,002 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, libération temporaire)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	0,024 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	0 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	0,026 mg/kg poids à sec
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau de mer)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	0,003 mg/kg poids à sec
Type de valeur limite :	PNEC (Terre)
Voie d'exposition :	Terre
Valeur seuil :	0,004 mg/kg poids à sec
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	580 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

### Protection individuelle



#### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée

Porter des lunettes de protection (EN 166).

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants de protection (DIN EN 374). Les remplacer s'ils sont contaminés à l'intérieur ou brisés ou si la contamination extérieure ne peut pas être éliminée. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

##### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection adéquats.

#### Protection respiratoire

Aucun dispositif respiratoire n'est normalement requis.

#### Risques thermiques

Aucune information n'est disponible.

#### Contrôles de l'exposition environnementale

Aucune information n'est disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** liquide  
**Couleur :** pigmenté

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

**Odeur :** caractéristique

**Caractéristiques en matière de sécurité**

<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	( 1013 hPa )		Aucune donnée disponible
<b>Point de congélation :</b>	( 1013 hPa )		Aucune donnée disponible
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	>	100 °C
<b>Point éclair :</b>		>	60 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Densité :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Densité relative :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible
<b>pH :</b>			Aucune donnée disponible
<b>log P O/W :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Viscosité :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Seuil olfactif :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Densité relative de la vapeur :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Indice d'évaporation :</b>			Aucune donnée disponible

**9.2 Autres informations**

Aucune

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Stable aux conditions de stockage et utilisation recommandées (voir point 7).

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à conditions normales de température et pression.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible.

**10.4 Conditions à éviter**

Ne pas exposer aux hautes températures et/ou au gel pour éviter la dégradation.

**10.5 Matières incompatibles**

PC 0.41 - Comburant

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique ou un incendie peuvent libérer des gaz toxiques dangereux pour la santé humaine.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

**Toxicité orale aiguë**

Paramètre :	DL50 ( Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated ( > 2.5 moles EO) ; N°CAS : 78330-20-8 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 300 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( Undecan-2-one (methyl nonyl ketone) ; N°CAS : 112-12-9 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2500 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( 3,7-dimethyl-(E)-2.6-octadienol ; N°CAS : 106-24-1 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	3600 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE ; N°CAS : 5989-27-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	5000 mg/kg

**Toxicité dermique aiguë**

Paramètre :	DL50 ( Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated ( > 2.5 moles EO) ; N°CAS : 78330-20-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( Undecan-2-one (methyl nonyl ketone) ; N°CAS : 112-12-9 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( 3,7-dimethyl-(E)-2.6-octadienol ; N°CAS : 106-24-1 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 5000 mg/kg

**Corrosion**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Les données disponibles ne montrent aucun risque spécifique.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Irritation des voix respiratoires**

Les données disponibles ne montrent aucun risque spécifique.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Les données disponibles ne montrent aucun risque spécifique.

**Sensibilisation respiratoire**

Les données disponibles ne montrent aucun risque spécifique.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Le mélange ne contient pas de substances répertoriées pour les propriétés d'interférence du système endocrinien



**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

conformément à l'article 59, paragraphe 1 de la portée.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LC50 ( Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated ( > 2.5 moles EO ) ; N°CAS : 78330-20-8 )

Espèce : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : > 1 mg/l

Paramètre : LC50 ( Undecan-2-one (methyl nonyl ketone) ; N°CAS : 112-12-9 )

Espèce : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 3 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : LC50 ( 3,7-dimethyl-(E)-2.6-octadienol ; N°CAS : 106-24-1 )

Espèce : Tête de boule

Dose efficace : 3,2 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

##### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 ( Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated ( > 2.5 moles EO ) ; N°CAS : 78330-20-8 )

Espèce : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Dose efficace : > 1 mg/l

##### Toxicité sur les microorganismes

Paramètre : EC50 ( 3,7-dimethyl-(E)-2.6-octadienol ; N°CAS : 106-24-1 )

Espèce : Toxicité bactérielle

Dose efficace : 70 mg/l

Temps d'exposition : 5 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Biodégradation

Paramètre : Biodégradation ( 3,7-dimethyl-(E)-2.6-octadienol ; N°CAS : 106-24-1 )

Inoculum : Biodégradation

Taux de décomposition : 94 %

Durée du test : 28 D

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient pas de substances répertoriées pour les propriétés d'interférence du système endocrinien conformément à l'article 59, paragraphe 1 de la portée.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit / emballage

Élimination conformément aux réglementations locales. Éviter de disperser le produit dans le sol, dans les égouts ou les cours d'eau.

#### Options de traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit

Éliminer conformément à la législation en vigueur.

##### Élimination/emballage appropriés

Éliminer conformément à la législation en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

La classification a été élaborée selon la méthode de calcul du Règlement (EC) n. 1272/2008. Les fiches de sécurité selon le Règlement (EC) n. 1907/2006 (REACH) et ses amendements: Règlement (CE) n. 453/2010, Règlement (CE) n. 830/2015 et Règlement (CE) n. 878/2020. Etiquetage selon le Règlement (EC) n. 1272/2008 (CLP).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Première version.

### 16.2 Abréviations et acronymes

#### LEGENDA:

ADR: Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par route  
ASTM: ASTM International, originariamente nota come American Society for Testing and Materials (ASTM)  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

EC50:	Effective Concentration 50
LC50:	Lethal Concentration 50
IC50:	Inhibitor Concentration 50
NOEL:	No Observed Effect Level
DNEL:	Derived No Effect Level
DMEL:	Derived Minimum Effect Level
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CSR:	Chemical Safety Report
LD50:	Lethal Dose 50
IATA:	International Air Transport Association
ICAO:	International Civil Aviation Organization
Codice IMDG:	International Maritime Dangerous Goods code
PBT:	Persistent, bioaccumulative and toxic
RID:	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
STEL:	Short term exposure limit
TLV:	Threshold limit value
TWA:	Time Weighted Average
UE:	European Union
vPvB:	Very persistent very bioaccumulative
N.D.:	No data available.
N.A.:	Not applicable
VwVwS.:	Text of Administrative Regulation on the Classification of Substances hazardous to waters into Water Hazard Classes (Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe – VwVwS)

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Données provenant des fiches de sécurité des fournisseurs.

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

La classification a été élaborée selon la méthode de calcul du Règlement (EC) n. 1272/2008.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) n° 2020/878**



**Nom commercial du produit :** WASH OFF OUTDOOR  
**Mise à jour :** 03/10/2022  
**Date d'édition :** 03/03/2023

**Version :** 1.0.0

---